

DECLARATION 2072-S EXERCICE FISCAL 2010

SCI THOMAS Michel
 GERANT M. THOMAS Thibaut
 9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN
 -

Référence : 222 - 265 / Lot 0

Achèvement de l'immeuble : 01/01/1901

Adresse du bien 218/222 BLD DE LA VILLETTE
 218/222 BLD DE LA VILLETTE
 2 A 8 RUE TANGER
 75019 PARIS

Le présent état ne contient que des éléments ayant été portés à notre connaissance et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du cabinet. IMPORTANT : le taux de réduction forfaitaire peut-être variable en fonction de l'option fiscale choisie.

Immeuble en régime fiscal Droit commun

RECETTES		
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	567 479
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	14 452
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance	
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés, locaux (autres que d'habitation), étangs, cours d'eau dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers	
5	TOTAL des lignes 1 à 4	581 931
DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES		
6	Frais d'administration et de gestion	37 203
7	Autres frais de gestion : 20 € par local	20
8	Primes d'assurances	
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	
10	Dépenses spécifiques relatives aux propriétés rurales	
11	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	
12	Indemnités d'éviction, frais de relogement	
13	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	15 661
14	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	14 322
15	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure	7 594
16	TOTAL DES DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+10+11+12+13+14-15)	59 612
17	Déduction spécifique.	0
18	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles	
19	REVENU (+) OU DEFICIT (-) par catégorie d'immeubles [ligne 5 - (lignes 20 + 21)]	522 319
20	Réintégration du supplément de déduction	
21	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés	
22	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés	
23	REVENUS (+) OU DEFICIT (-) A REPARTIR ENTRE LES ASSOCIES (lignes 19+20-21+22)	522 319

LISTE DES LOCATAIRES PRESENTS DURANT L'ANNEE 2010

Immeuble : 265/ 218/222 BLD DE LA VILLETTE
218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS

Propriétaire : 222/ SCI THOMAS Michel

Numéro	Nom & Prénom du locataire	Numéro	désignation du lot principal	Date Entrée	Date Sortie
1	LA PLATEFORME DU BATIMENT	43	Local Cial	15/06/2004	